



BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin concerne uniquement les candidats aux sessions entières.

Merci d'écrire lisiblement.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Téléphone	
E-mail	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Nationalité	
Vos diplômes et année d'obtention	
Votre expérience en pâtisserie	
Votre situation actuelle	

Fait à :
Le :

Signature :

DOCUMENTS A FOURNIR

Merci de veiller à la lisibilité des photocopies que vous nous adressez

- Photocopie de la carte d'identité.
- Photocopie du passeport (dont la page d'entrée sur le territoire marocain).
- Un curriculum vitae pour les adultes.
- Une lettre de motivation dans laquelle vous expliquez pourquoi vous souhaitez suivre cette formation.
- Photocopie du (ou des) diplôme(s) d'enseignement général ou professionnel.
- Certificat d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires, délivré par votre médecin.
- Pour une session entière, le candidat devra s'acquitter* des frais d'inscription de 500 dirhams et d'un acompte de 10 % du montant total de la formation qu'il effectuera sur place ou par virement bancaire au nom de :

Mr Marchouhi Mohamed

Banque : AttijariWafa bank

IBAN : MA64 007 492 0008873000480070 97

Motif de virement : indiquez le service en question et la date choisie.

Fait à :
Le :

Signature :

Modalités de paiement et conditions d'inscription :

1- Les adultes en reconversion professionnelle :

Frais d'inscription : 500 dirhams seront exigés pour chaque session et pour chaque candidat.

Coût de la formation : 40 000 dirhams pour une session de 4 mois.

Acompte : Un acompte de 4000 dirhams, sera demandé pour confirmer l'inscription.

Solde : Le reste du paiement devra être effectué à l'arrivée du candidat.

2- Les personnes de 15 ans (et +) choisissant l'apprentissage conventionnel sur 12 mois :

Frais d'inscription : 500 dirhams seront exigés pour chaque session et pour chaque candidat.

Coût de la formation : 40 000 dirhams pour une session de 12 mois.

Acompte : Un acompte de 4000 dirhams, sera demandé pour confirmer l'inscription.

Solde : Le reste du paiement, soit 3273 dirhams par mois, devra être réglé mensuellement.

3- Les personnes de 15 ans (et +) choisissant l'apprentissage conventionnel sur 24 mois :

Frais d'inscription : 500 dirhams seront exigés pour chaque session et pour chaque candidat.

Coût de la formation : 40 000 dirhams pour une session de 24 mois.

Acompte : Un acompte de 4000 dirhams, sera demandé pour confirmer l'inscription.

Solde : Le reste du paiement, soit 1637 dirhams par mois, devra être réglé mensuellement.

Mois de congé annuel :

Le mois d'août sera considéré comme le mois de congé annuel pour tous les candidats en apprentissage conventionnel.

Conditions d'annulation :

Les frais d'inscription et l'acompte de 10% ne sont pas remboursables.

Les frais de virement bancaire sont à la charge du candidat.

Annulation de l'inscription : Il est possible d'annuler l'inscription aux conditions suivantes :

- Si la demande est faite 30 jours avant le début de la formation, l'inscription sera annulée et l'acompte sera remboursé (frais de virement bancaire déduits).
- Si la demande est faite après ce délai, il s'agira d'un abandon et l'acompte ne sera pas remboursé.

Annulation par l'établissement :

L'établissement Patisland se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison.

L'annulation sera décidée avant le début de la formation prévue. Les personnes inscrites seront informées et remboursées.

Fait à :
Le :

Signature :

CONCERNANT L'EXAMEN

Attention ! Si vous souhaitez vous inscrire en candidat libre pour passer l'épreuve du CAP auprès de l'académie de votre région, il vous faut impérativement vous inscrire sur internet. Les inscriptions se déroulent généralement entre le 14 octobre et le 14 novembre de chaque année, l'examen se déroule généralement au mois de juin de l'année suivant l'inscription.

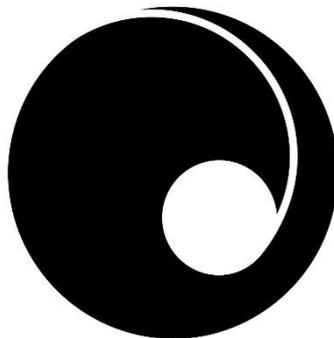
Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives pour l'inscription à l'examen du Cap pâtissier. L'examen final se déroulera en France au mois de juin dans l'établissement le plus proche de chez vous selon l'académie de votre région.

Le passage des examens n'est pas obligatoire mais vivement conseillé afin de justifier d'un diplôme d'État si vous souhaitez exercer en tant que salarié, que ce soit en France ou à l'étranger. Dans tous les cas, une attestation de formation vous sera fournie à la fin de celle-ci.

Cochez les cases suivantes :

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des modalités de paiement et déclare les accepter.
- Je déclare sur honneur et en toute conscience avoir fourni les informations ci-dessus de façon complète, sincère et véritable.

Nous vous remercions de bien vouloir dater et signer les présents documents et de nous les retourner au plus vite par mail en y joignant toutes les pièces justificatives demandées.



Fait à :
Le :

Signature :